

Anticipation des crues et des inondations, préparation à la gestion de crise et au retour à la normale

Fiche expérience n°4

Titre : Exercice Inondation 2020 d'armement de cellules de crise communales sur l'arc méditerranéen

Maître d'ouvrage :

Mission Interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » (MIIAM) en collaboration avec les préfectures des départements du Lot, de la Lozère et du Vaucluse et avec le soutien du Centre d'information pour la prévention majeurs (CYPRES)



Descriptif :

A l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe, la Mission Interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » (MIIAM) a organisé le 13 octobre 2020, en partenariat avec l'Etat-Major Interministériel de la Zone (EMIZ) Sud et avec l'appui du CYPRES, un exercice d'armement des Postes de Commandement Communaux (PCC) des communes des départements du Lot, de Lozère et du Vaucluse, pour un évènement d'inondation.

Cette action s'intègre dans la stratégie zonale de prévention des risques d'inondation sur l'arc méditerranéen animée par la MIIAM pour le compte du préfet de zone.

Les préfectures du Lot, de la Lozère et du Vaucluse se sont mobilisées pour faire la promotion de la démarche et solliciter, sur la base du volontariat, les communes de leur département concernées par un PPRI et donc ayant l'obligation de se doter d'un PCS.

Afin de tenir compte de la crise sanitaire en cours et de ne pas perturber la continuité des services publics, l'exercice est proposé dans un format court d'une heure trente environ et vise à tester uniquement l'armement des cellules de crise des communes, tel que prévu dans le PCS, suite à la transmission d'une alerte de la préfecture.

L'objectif pour les communes est de mesurer la réactivité et les capacités des équipes à mettre en place les cellules de crise des communes en cas d'évènement, et, pour les préfectures concernées, de tirer des enseignements sur les capacités de mobilisation des acteurs du territoire lors d'une crise.

L'exercice comprend deux temps :

- Le test de l'armement des cellules de crise en tant que tel, d'une durée d'une heure,
- un RETEX « à chaud » sous la forme d'un formulaire web, court, à renseigner par la commune immédiatement après l'exercice et préparé au préalable par la MIIAM avec l'appui du CYPRES.

Au total, sur les trois départements concernés, 66 communes ont participé à l'exercice. 64 d'entre elles ont renseignés le formulaire post-exercice.

Les résultats et les enseignements de l'exercice ont été ensuite analysés et consignés par la MIIAM et le CYPRES dans un rapport.

Principaux enseignements de l'exercice inondation 2020 :

Suite à l'alerte de la préfecture, la mobilisation des personnes et services des communes est faite en majorité par le maire (34 %) ou la personne en charge du PCS (34 %), essentiellement par téléphone (49 %). Les rappels sont plutôt effectués par les adjoints, les services techniques ou le secrétariat de la mairie.

Le dimensionnement des cellules de crise est variable en fonction des communes (de 3 à 27 personnes) sans qu'il n'y ait de rapport direct entre le nombre de personnes dimensionnant la cellule et le nombre d'habitants de la commune.

Les deux-tiers des communes disposent d'une cellule de crise de moins de 10 personnes.

Plus des trois-quarts des communes ont été très réactives et réussi à mobiliser les membres de la cellule de crise et à l'armer en moins de 30 minutes (en moyenne 23 minutes).

Dans près de 20 % des communes, plus d'un quart des membres des cellules de crise n'a pas rejoint le PCC dans les délais de l'exercice pour des raisons diverses (personnes en congés/formation, en déplacements professionnels, pour raisons médicales, ayant le téléphone éteint ou interdit par l'employeur, dysfonctionnement des réseaux téléphoniques...).

Toutefois, certaines des personnes absentes physiquement ont pu se mettre en contact avec la cellule de crise par téléphone.

Exemples d'actions engagées par les cellules de crise au cours de l'exercice :

- Accuser réception de l'alerte préfectorale, demander des informations et faire un point de situation
- Rassembler les documents utiles et les annuaires des personnes à contacter
- Contacter et réunir les membres de la cellule de crise
- Répartir les tâches au sein des membres de la cellule de crise au regard de l'organisation prévue dans le cadre du PCS
- Recueillir et échanger les informations sur la situation et les problèmes rencontrés
- Vérifier le bon fonctionnement de l'informatique, de la téléphonie fixe et mobile, de la connexion internet
- Mobiliser le secrétariat, les services techniques, la communication et l'accueil
- Ouvrir la main courante
- Afficher la carte des zones inondables de la commune
- Mettre en place de tableaux pour y consigner les actions à mener

- Consulter « Vigicrues »
- Évaluer la situation sur le terrain et les risques
- Définir les actions à mener
- Envoyer des patrouilles (police municipale, CCFF...) sur les lieux sensibles de la commune
- Organiser le barriérage des routes
- Préparer l'ouverture d'un centre d'accueil
- Organiser l'alerte des populations menacées, des campings, des écoles...
- Activer l'automate d'appels préprogrammé pour les zones inondables
- Préparer la réquisition de minibus
- (...)

Exemples de difficultés rencontrées par les communes :

- Respecter les consignes sanitaires COVID-19 pendant la gestion de crise
- Disposer d'informations en tant réel
- Agir dans un temps contraint
- Méconnaissance des rôles des uns et des autres
- Manque d'appropriation des documents du PCS
- PCS non à jour
- Absence de réseau mobile sur la commune au moment de l'exercice, de réseau internet en PCC
- Difficultés à rassembler le matériel nécessaire, les outils utiles à la gestion de crise
- Dysfonctionnement des automates d'appels
- Savoir quel vecteur de communication utiliser en cas de réseaux défaillants
- Difficultés à identifier les zones les plus vulnérables
- Délais d'alerte parfois longs lorsque les messages sont envoyés par courrier électronique et non sur les téléphones portables
- (...)

Exemples des pistes d'amélioration identifiées par les communes :

- Détailer davantage les procédures du PCS
- Mettre à jour les annuaires (référents de quartier, personnes vulnérables...) et listes (matériel disponible...)
- Disposer d'une ligne téléphonique dédiée à la cellule de crise
- Equiper le PCC (PC portables, paperboards...)
- Doter la commune d'un automate d'appels
- Trouver des solutions pour parer au manque de personnels en cas de crise
- Identifier des solutions alternatives en cas de dysfonctionnement des réseaux (électricité, télécommunication, internet...)
- (...)

Si le PCS semble être opérationnel pour plus de la moitié des communes, des adaptations des moyens et de l'organisation sont encore à mettre en place. 58 % des communes ont exprimé le besoin d'un accompagnement pour améliorer leur PCS et leur organisation de gestion de crise.

Partenaires :

- MIIAM
- Préfecture de la Zone de Défense et de Sécurité Sud
- CYPRES
- Préfecture du Lot
- Préfecture de Lozère
- Préfecture du Vaucluse
- 25 communes du département du Lot
- 5 communes du département de la Lozère
- 36 communes du département du Vaucluse

Contact :

Ghislaine Verrhiest-Leblanc

Chargée de Mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen

Direction DREAL Provence-Alpes-Côte d'azur

Courriel : ghislaine.verrhiest@developpement-durable.gouv.fr

Liens :

- Site de la MIIAM : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/inondations-arc-mediterraneen-r2225.html>
- Rapport de l'exercice 2020 : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/exercice-inondation-2020-d-armement-de-cellules-de-r2782.html>